



# Association Père GUY GILBERT Bergerie de Faucon

bergerie.faucon@orange.fr

46 rue Riquet  
75019 PARIS

www.guygilbert.net



## Faucon, 37 ans de passion pour les jeunes continuons ensemble !



**Actuellement** la bergerie de Faucon permet l'accueil de 6 jeunes dans un cadre familial et chaleureux. Loin de la ville, notre équipe les encadre en leur apprenant divers travaux domestiques, agricoles ou animaliers et leur apporte un soutien scolaire. C'est en s'apercevant de leur sensibilité envers l'animal que nous avons décidé

**Après les travaux**, la capacité d'accueil sera de 7 mineurs et de 7 adultes en chambre individuelle avec les dernières normes existantes. Un coup de jeune pour cette bâtisse qui en 37 ans a permis l'hébergement de plus de 400 jeunes et la formation de plus de 200 éducateurs. Nous apporterons ainsi le meilleur cadre possible pour les prochaines

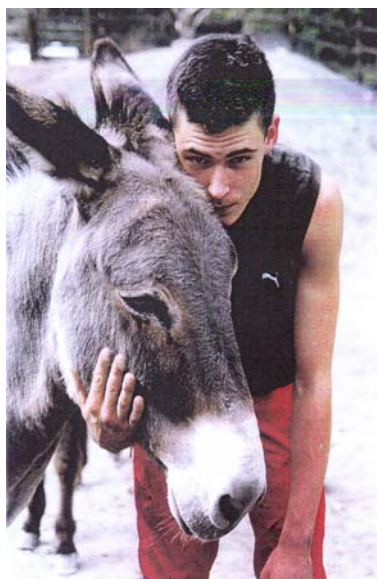


**Association** : inscrite à Castellane au n° N151 le 10.05.1977, - reconnue de bienfaisance et d'assistance par la Préfecture, - agréée lieu de vie par le Conseil Général du 04 et par la PJJ.

**Ses buts** : écouter, aider, héberger, protéger, éduquer, former, réinsérer, orienter et accompagner, des jeunes en grandes difficultés, en ruptures, victimes de violences, en incarcération, en abandons, en délinquances ; permettre à ces jeunes de se reconstruire et préparer leur avenir grâce à la présence permanente des compagnons éducateurs, au contact des animaux et des activités de notre ferme et lieu de vie de la Bergerie de Faucon ; sensibiliser à comprendre leurs difficultés et à partager des solutions d'aides éprouvées au moyen d'éditions, de préventions et de conférences animées par Guy.

**2 lieux d'activités** : une permanence d'accueil et de prévention à Paris et un lieu de vie dans les Gorges du Verdon comportant une ferme destinée à la zoopédagogie et une maison hébergeant pour une durée d'un à deux ans, 7 mineurs âgés de 13 ans minimum, issus de toutes régions, sous contrat ASE ou PJJ.

Vu les demandes croissantes d'accueil de jeunes, l'association a décidé d'augmenter la capacité d'hébergement ; les standards d'accueil ont évolué en 37 ans, nous installons des chambres individuelles pour les jeunes et adaptons la maison aux nouvelles normes, tels l'installation électrique et la sécurité, qui n'ont plus rien à voir avec celles de 1974. Nous en profitons pour acquérir et rénover une petite maison au village afin d'héberger nos éducateurs, amis de passage et/ou un jeune



### Voici en quoi consistent ces travaux :

- agrandir le bâtiment d'hébergement
- créer 14 chambres meublées + sanitaires
- améliorer la qualité d'accueil
- remplacer le chauffage vieux de 25 ans par un chauffage écologique et performant
- isoler la maison, changer les menuiseries
- installer des panneaux solaires
- optimiser la consommation d'eau et d'énergie en renouvelant les installations
- conformer les bâtiments aux nouvelles normes de sécurité
- adapter la maison aux personnes à mobilité réduite
- 732 m2 de rénovation, 145 m2 d'extension
- réhabiliter les bâtiments des animaux



Tous ces travaux se feront dans la démarche d'Agenda 21 de développement durable, de solidarité, de respect de l'environnement et des emplois. Les choix se feront selon les critères d'économie d'énergie et de faible impact sur l'environnement, par exemple, en utilisant des matériaux écologiques et recyclables. Les travaux seront en grande partie réalisés par des professionnels sous la supervision d'un architecte. Nous souhaitons toutefois que nos jeunes, au même titre que nos salariés puissent intégrer le chantier afin d'acquérir une formation et des compétences techniques.

### Comment soutenir notre projet ?

Le budget de ce projet s'élevant à plus de 800 000 €, il est impossible de le réaliser sans votre aide. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions pérenniser notre lieu de vie pour les 20 prochaines années. Votre contribution par don peut se faire par chèque, ou si vous souhaitez répartir votre aide dans le temps, en nous retournant le bon de soutien régulier ci-dessous accompagné d'un RIB. Pour info, notre association est agréée pour recevoir des legs de succession et des donations. Merci

*C'est pierre par pierre que la Bergerie de Faucon a été construite avec l'aide d'amis et c'est ainsi qu'elle sera rénovée*

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en nous adressant un courrier à l'adresse ci-dessous. Les adresses de nos bienfaiteurs sont gérées par nous seuls et ne sont ni vendues ni échangées.



#### BON DE SOUTIEN REGULIER

<b>Autorisation de prélèvement :</b> J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.		Créancier : <b>Association Père Guy GILBERT          BERGERIE DE FAUCON          46, rue Riquet          75019 PARIS</b> Numéro National d'émetteur : 505 859			
Mes coordonnées (Titulaire du compte à débiter) : Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... .....		Code Ets 	Code guichet 	N° de compte 	RIB 
		Montant débité le 10 du mois : ..... € (pour couvrir les frais de banque, nous demandons un minimum de 10 €) Périodicité : mensuelle <input type="checkbox"/> trimestrielle <input type="checkbox"/>			
Ma banque (teneur du compte à débiter) : Nom ..... Adresse : ..... .....		<b>Prière de renvoyer ce coupon à l'association Guy GILBERT après l'avoir complété et signé et en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B, R.I.P, R.I.C.E).</b>			
		Date :		Signature :	